



Commune de Romans

Archives communales

Le 3 rue des Clercs : Une maison pour l'Histoire ?

Nancy Meunier-Perdriole, Responsable de l'unité des publics et de la valorisation, Service Archives & patrimoine, Valence Romans Agglo, avril 2023.

Archives communales et communautaires
Site Romans - 3 rue des Clercs
26100 Romans-sur-Isère
Tel : 04.75.45.89.89

Demeure d'Ulysse Chevalier de 1894 à sa mort en octobre 1923, l'hôtel particulier du 3 rue des Clercs est aujourd'hui le site de conservation des archives de la ville de Romans-sur-Isère géré par le service Archives et Patrimoine de Valence Romans Agglo. L'origine de cette maison est ancienne : elle date certainement du XV^e siècle. En suivant la méthode de la généalogie foncière, cet article se propose de retracer l'histoire de ses propriétaires, usages et aménagements successifs.

Dans son ouvrage *Les rues de Romans*, le docteur Jean-André-Ulysse Chevalier indique que « *la rue des Clercs va de la rue Merlin à la place Sabaton, parallèlement à l'Isère. Comme son nom le fait pressentir, elle était principalement habitée par des gens d'église¹ [...]* ». L'origine de cette rue « [...] *étroite, archaïque, éternellement baignée d'ombre²* » est immémoriale. Les ouvrages d'histoire locale mentionnent une rue animée, à proximité de la collégiale Saint-Barnard et du bac à traile du port Sabaton, et de tous temps habitée par des notables ; une rue active également, bordée, au Moyen-Age, d'ateliers et de moulins alimentés par le ruisseau du Tortorel (aujourd'hui couvert).

Généalogiste professionnelle, Myriam Provence explique que « *Ecrire l'histoire d'une maison, c'est rassembler tout ce qui touche à l'histoire du lieu³* ». A partir des archives notariales, des documents fiscaux puis cadastraux, des fonds iconographiques (gravures, cartes postales, photographies, plans), de la presse locale mais aussi par l'étude de son architecture, s'établissent la généalogie d'un édifice et son histoire.

La période de construction de la bâtisse reste inconnue. La maison se présente aujourd'hui en forme de fer à cheval et s'ouvre, côté sud, sur une terrasse offrant une vue panoramique sur l'Isère et Bourg-de-Péage. Du fait de sa situation géographique – proche du cœur de la ville médiévale - le secteur était sûrement bâti dès le XI^e ou XII^e siècles. Les documents d'archives de cette période sont muets sur l'architecture des maisons. En revanche, les registres tenus par les consuls pour percevoir l'impôt répertorient les noms des rues et donnent, pour chaque « feu » (foyer), les noms et professions des propriétaires de l'époque.

Cet article tente de dresser l'historique des occupants successifs de la maison du chanoine Ulysse Chevalier du XVI^e siècle à nos jours. Fruit des recherches menées dans les fonds d'archives communales et départementales, il ne prétend pas à l'exhaustivité et pourra être approfondi par des recherches ultérieures, l'ensemble des sources possibles n'ayant pas été consulté.

¹ CHEVALIER (Jean-André-Ulysse, docteur), *Œuvres historiques de M. le docteur Ulysse Chevalier : les rues de Romans ; (suivies de) Fragments historiques ; (et de) Les consuls de Romans*. Céas/Picard, Valence/Paris, 1900 ; -366 p.

² DUJET (Alfred), Compte rendu de la réunion annuelle de la société Humbert II en avril 1919 (Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, BASD, 1919, n°053, p.125-175).

³ PROVENCE (Myriam), *Retracer l'histoire d'une maison*, Autrement, 2005, 80p.

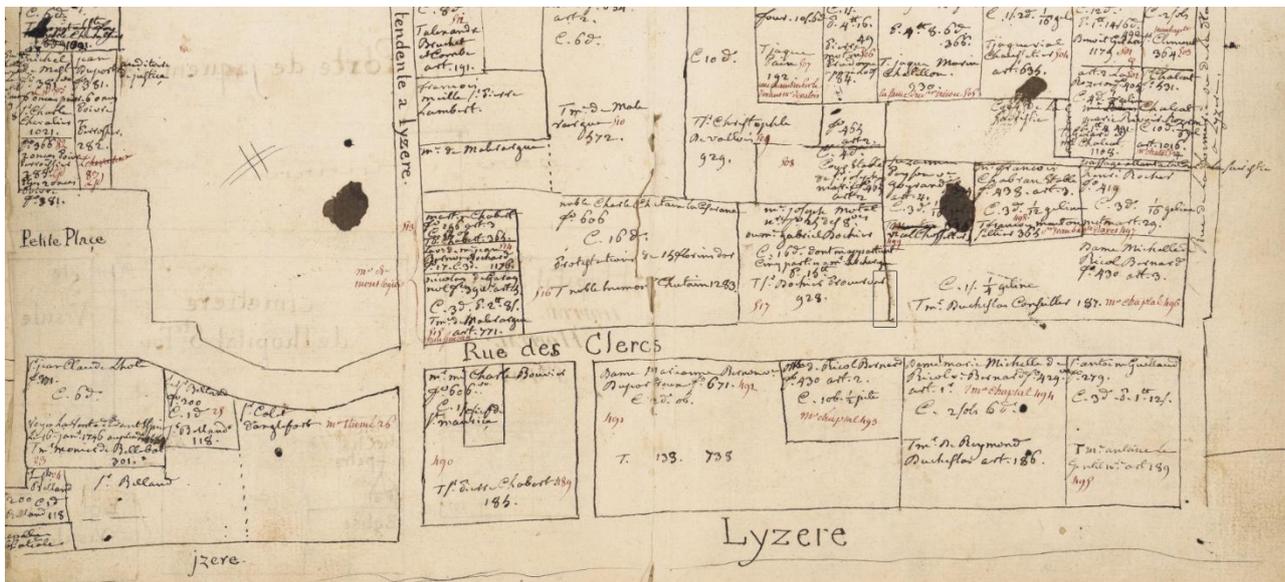


Romans, gravure, 1835 (ACR, 19Fi3) ©Archives & Patrimoine Valence Romans Agglo

■ UN HOTEL PARTICULIER DU XVI^E SIECLE

Dans son focus sur les Belles demeures de Romans⁴, le service Pays d'Art et d'Histoire donne une définition de l'hôtel particulier : « Riche demeure urbaine, l'hôtel se caractérise par son ampleur et par son édification par les élites de la cité, nobles ou bourgeoises. Leur période de construction s'étend du XV^e au XVIII^e siècle [...] ». La maison du 3 rue des Clercs s'inscrit parfaitement dans cette description puisque la première mention indiquant son origine de propriété date de la fin du XVI^e siècle.

■ La demeure de la famille Bernard



Plan cadastral d'après les terriers, 1770, extrait (AD26, Fonds Saint Bernard, 3G2233) ©Archives départementales de la Drôme

⁴ Pays d'Art et d'Histoire, Focus Belles demeures : les hôtels particuliers à Romans, XV^e-XVIII^e siècles, Valence Romans Agglo, 2021, 26p.

Parmi les registres relatifs aux impositions conservés dans le fonds communal, figure le « livre des maisons⁵ » qui dresse la liste des biens de chaque propriétaire romain. Ses deux volumes de plus de 360 feuillets chacun couvrent la période 1590-1666. Pour chaque parcelle est indiquée une description sommaire du bien (maison, étable, écurie, magasin, etc.), sa situation géographique, le montant de l'impôt, et, en marge, les mutations éventuelles. Jean Pautrot, érudit, collectionneur, et ancien propriétaire de l'Hôtel de Clérieu, étudie et dépouille ces documents dans les années 1980. Il en dresse des plans⁶ qui permettent de visualiser les différentes parcelles et leurs propriétaires à travers les siècles. Dans la rue des Clercs, le découpage des parcelles a évolué dans le temps. Le bâtiment étudié formait à l'origine une seule propriété, correspondant aujourd'hui aux parcelles des 3 et 5 rue des Clercs. Le numérotage des maisons⁷ ne date que de 1860 à Romans et les recherches ont révélé que la numérotation a également changé au cours des deux derniers siècles.

Ce « Livre des maisons » ainsi que le travail de Jean Pautrot indiquent que la maison était, en 1590, la propriété de la famille Bernard. Cette famille de notables, apparentée à d'autres illustres familles romaines (De Loulle, Tardy, Ricol notamment), possède plusieurs maisons et magasins dans la rue des Clercs. Louis, marchand et Guillaume, avocat, occupent des maisons adjacentes qui, semble-t-il, communiquaient par un escalier à vis⁸. A la fin du XVII^e siècle, la maison est la propriété de Louis Bernard (fils de Guillaume⁹), conseiller du roi au Présidial de Valence, tribunal royal créé en 1636¹⁰ et de son épouse Marie-Michelle de Ricol. En 1693, Mme Ricol, veuve Bernard, hérite du bien au décès de son époux. En 1703, la maison est partagée pour moitié avec Mathieu Jassoud, docteur en médecine, qui lui-même vend sa part à François Duportroux, docteur en droit, en 1723¹¹. Au milieu du XVIII^e siècle, la maison quitte le patrimoine immobilier de la famille Bernard. Le registre appelé « Second péréquaire » coté CC15, a malheureusement été endommagé par le temps. Le folio 538, qui recense les biens de la famille Bernard, est lacunaire. S'il permet de connaître l'identité du nouvel acquéreur de la maison, il manque en revanche la date de la vente. Des recherches approfondies dans les minutes des notaires¹² exerçant à Romans à cette époque permettraient de découvrir la date exacte de cette mutation.

⁵ Archives communales de Romans (ACR), CC8-9.

⁶ ACR, Fonds Jean Pautrot, 75S.

⁷ ACR, dossier sur le numérotage des rues, 1O3-4 (1860-1941).

⁸ JACQUOT Laurent, *Les Archives en travaux : un nouvel écrin pour notre mémoire*, 1997 (ACR, 76Per2).

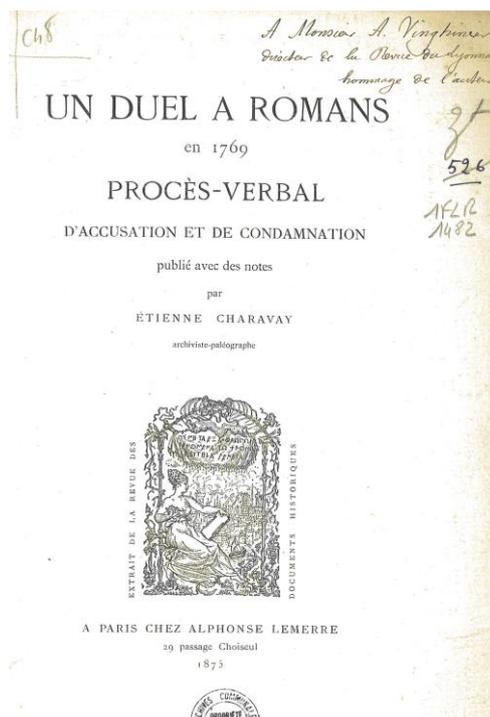
⁹ ACR, Registre de la paroisse de Saint-Barnard, GG22, vue 449.

¹⁰ ACR, Registre de la paroisse de Saint-Barnard, GG24, vues 401-402.

¹¹ ACR, Second péréquaire ou abrégé (1667-1789), CC15, folio 538.

¹² Aux Archives départementales de la Drôme (ADD), voir le sommaire des études notariales, sous-série 2E.

■ Raymond Merlin : un propriétaire « hors-la-loi »



Un duel à Romans en 1769 par Etienne CHARAVAY, 1875 (ACR, 1FLR1482) ©Archives & Patrimoine Valence Romans Agglo

La maison devient, vers 1750, la propriété de Jacques-François Raymond Merlin, sieur du Chélas (également orthographiée Cheylas¹³). Issu d'une vieille famille romanaise¹⁴, Jacques-François, naît à Romans le 22 octobre 1725, de Jacques, seigneur du Chélas¹⁵, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Madeleine de Montdragon. D'après le docteur Chevalier, le nom de Merlin ne fut d'abord qu'un surnom. La rue Merlin, proche de la rue des Clercs, est ainsi nommée en souvenir de Jacques Raymond-Merlin qui y habitait. La voie portait initialement le nom de « rue de la place de l'Etoile ». Etudiant à l'Université de Valence, où il soutient son droit le 3 août 1745, Jacques-François est reçu avocat en la cour puis nommé, avec dispense d'âge, conseiller au parlement de Grenoble en 1747, à l'âge de 22 ans. Il est ensuite envoyé à Nemours où il réside quelques mois puis s'installe à Romans.

« Il semblait d'un caractère violent et passionné. Un évènement tragique brisa sa carrière et [...] eut un grand retentissement dans tout le pays ¹⁶ ». Le 18 juillet 1769, lors d'un duel hors les murs de Romans et sans témoins, il tue de manière déloyale Jacques-Thomas Suel Lambert Béguin, officier dans la légion de Flandres¹⁷. Un différend amoureux semble être la cause de cette confrontation. Dans sa monographie de la famille Raymond-Merlin, le docteur Chevalier évoque cet épisode et mentionne « une jeune personne de Romans dont il existe un portrait mythologique¹⁸ justifiant sa grande réputation de beauté. Elle est représentée avec le costume léger d'une nymphe, dont elle a tous les charmes¹⁹ ». Dans un autre ouvrage, *Biographies, généalogies et armoiries romanaises*,

¹³ ACR, Livre des maisons, CC8, folios 338, 368, 496, 541.

¹⁴ CHEVALIER (Jean-André-Ulysse, docteur), *Le ministre Raymond Merlin et sa famille*, 1876 (ACR, 1FLR13).

¹⁵ Le domaine du Chélas fut acheté de M. le comte de Chaste par Jacques Merlin, suivant acte passé le 15 novembre 1729 devant Maître Allegret, notaire de Romans.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Jacques-Thomas Suel Lambert Béguin, fils de Jacques, bourgeois de Romans, né le 7 mars 1738.

¹⁸ Ce portrait, propriété de M. Duportroux au XVIII^e siècle, reste aujourd'hui conservé en main privée.

¹⁹ *Ibid.*

le docteur désigne mademoiselle Marie-Thérèse Chaballet, fille d'un bourgeois de Romans, comme l'objet de l'affrontement entre les deux hommes.

L'historien Etienne Charavay a transcrit le procès-verbal d'accusation et de condamnation dans un petit fascicule paru en 1875²⁰. Après le meurtre, du Chélas se réfugie en Savoie avec Jean-Jacques Devaux, son domestique, seul présent lors du duel (celui-ci se rend aux prisons de la conciergerie à Grenoble le 29 août 1769). Le procès se tient en septembre 1769. L'accusé, contumace, est déclaré déchu de son office de conseiller et condamné à la peine de mort²¹. Il doit, en outre, verser une amende fixée aux 2/3 de ses biens au profit des hôpitaux de Grenoble et de Romans, et la somme de 12 000 livres au père de la victime. La maison de la rue des Clercs est confisquée²² et les administrateurs de l'Hôpital général de Romans sont déclarés régisseurs des biens dépendants de la succession de Jacques-François Raymond Merlin²³. En juillet 1771, les biens composés d'une maison avec écurie et remise à Romans et de trois domaines (la Merline, Le Portal, le Chélas) sur la commune de Chatuzange-le-Goubet sont mis en vente mais ne trouvent pas d'acquéreur. De nouvelles enchères sont organisées à Grenoble le 18 février 1773. La maison de la rue des Clercs entre alors dans une période de stabilité de plus d'un siècle.

■ La famille Chaptal (1773-1894)

Les biens immobiliers de du Chélas sont donc vendus en 1773²⁴. Parmi les acquéreurs se trouvent plusieurs membres de la famille Chaptal, notables originaires de Saint-Paul-lès-Romans²⁵ : notamment Joseph Chaptal²⁶ qui achète le domaine du Chélas et noble François Chaptal²⁷, qui acquiert la maison sur le bord de l'Isère pour le prix de 6 000 livres. La maison va rester dans la famille Chaptal jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Les recherches dans les matrices cadastrales conservées aux Archives communales, complétées par les minutes notariales, permettent de lister les propriétaires successifs, à savoir :

- François Chaptal (1713-1799), avocat, époux de Marie Duportroux, est correcteur à la chambre des comptes. Propriétaire de la maison de 1773 à 1799.
- François-Romain, dit Grand-Maison (1752-1814), fils du précédent, maire de la commune de Saint-Paul-lès-Romans. Propriétaire de la maison de 1799 à 1814. La propriété porte la référence A432 dans la matrice cadastrale de 1796²⁸.
- Sulpice Chaptal (1759-1851), frère du précédent, ancien brigadier des gardes du corps, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et maire de Saint-Paul sous la Restauration. Propriétaire de la maison de 1814²⁹ à 1851. Célibataire, il laisse sa fortune à son neveu Joseph-Félix de Chaptal-Lamure après l'avoir adopté et sa maison de Romans à sa nièce.
- Clémentine de Chaptal-Lamure³⁰ (1789-1861), veuve Sautel, nièce du précédent. Propriétaire de la maison de 1851 à 1861.

²⁰ CHARAVAY Etienne, *Un duel à Romans en 1769. Procès-verbal d'accusation et de condamnation*, 1875, (ACR, 1FLR1482).

²¹ Le jugement est exécuté par effigie sur la place de Romans.

²² L'inventaire des biens notamment immobiliers et mobiliers est consultable dans le fonds de l'Hôpital général sous les cotes ACR, 111S52-53.

²³ Après un passage en Suisse en 1782, Jacques-François Reymond Merlin meurt à Grenoble, dans la prison de la conciergerie du palais le 14 novembre 1786 (sources : CHEVALIER (Jean-André-Ulysse, docteur), *Biographies, généalogies et armoiries romaines*, 1882 (ACR, 1FLR1766), consultable sous le lien http://www.archives-ville-romans.fr/Ressources_en_ligne/le_fonds_local_et_regional .

²⁴ ACR, Fonds de l'Hôpital général, 111S52-54.

²⁵ LAMARCHE LOUIS, Recherches sur une famille Chaptal de la région romaine (1664-1915) In Bulletin de la société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme, tome 77, 1967-1969 (ACR, 12Per75).

²⁶ Ibid. 1FLR1766, vue 105. Il acquit, après 20 ans d'exercice de sa charge, la noblesse héréditaire.

²⁷ ACR, Troisième péréquaire ou abrégé (1729-1788), CC18, folio 344 et 4e livre des péréquaires, CC 589, folio 51.

²⁸ ACR, 1G3.

²⁹ ACR, 1G5.

³⁰ ADD, 5Mi109/R12

Le premier acte en date du 6 mars 1894 concerne la parcelle cadastré F1281³⁴ (actuel 4 rue des Clercs, connu sous le nom d'hôtel Dochier). Le vendeur, Anne-Elisabeth Herault est la veuve de Joseph Guillot qui l'avait lui-même acquis de Joseph-Pierre Valencien, avocat, en 1863. La presse locale mentionne une fabrique de chaussures fondée par Guillot dans les sous-sols de l'édifice, dès 1852³⁵. Ulysse Chevalier acquiert l'immeuble pour la somme de 10 000 francs. Le bien est décrit dans l'acte notarié : « *une maison d'habitation, cour, écurie et hangar, le tout en un seul tènement situé à Romans, rue des Clercs, confinant : au midi la rue, au levant Tabarin, au couchant Madame Riondel et au nord Bes et Bottin* ». D'après les matrices cadastrales, il semble qu'Ulysse Chevalier ait acheté l'immeuble pour le louer aux religieuses de Saint-Vincent-de-Paul³⁶. Combien de temps celles-ci s'y installent-elles ? Ulysse Chevalier vend la parcelle peu avant sa mort, en août 1923, à Joseph Marie, baron de Framond, propriétaire demeurant à Montéluçon³⁷.

■ La maison d'Ulysse Chevalier (1894-1923)



Ulysse Chevalier dans son bureau (ACR, 3Fi1149) ©Archives & Patrimoine Valence Romans Agglo

³⁴ Il s'agit de la référence cadastrale correspondant au cadastre napoléonien de 1825. La parcelle actuelle est cadastrée BK801.

³⁵ Le Bonhomme Jacquemart, numéro du 13/10/1938 (ACR, 50Per4).

³⁶ ACR, 1G13 folio 2087.

³⁷ ADD, 2E29901.

Par acte notarié du 3 avril 1894³⁸, Ulysse Chevalier achète la maison 3 rue des Clercs pour la somme de 11 000 francs³⁹ à Romain Sulpice de Chaptal Lamure. Le bien est alors décrit comme suit : « *une maison d'habitation comprenant trois caves dont une se continue sous la rue des Clercs et l'immeuble Tabarin et une autre a une sortie dans la petite rue située entre les immeubles de Kirwan et Riondel. La dite maison sise à Romans, rue des Clercs, confinant au nord la rue, au midi le quai de l'Isère, à l'est la maison de M. Chopin, à l'ouest la maison de M. de Kirwan*⁴⁰, *telle que cette maison s'étend, poursuit et comporte, avec tous droits et accessoires qui en dépendent*⁴¹ ». La vente est effective en avril 1894 mais l'acte précise que le nouveau propriétaire ne pourra prendre jouissance du bien qu'à la date du 1^{er} décembre 1894. La parcelle porte alors la référence F1268 du cadastre napoléonien. La maison se situe dans un environnement favorable au chanoine. L'étude du recensement de population de la ville en 1901 montre que les familles Chopin, Charles-Messance, Bossan, toutes proches d'Ulysse par des liens de parenté, d'amitié ou d'intérêts communs, résident dans la même rue. Chevalier emploie deux domestiques, Marie et Adrienne Roux, respectivement âgées de 53 et 64 ans originaires de Saint-Jean-en-Royans⁴².

Ulysse Chevalier fait de sa demeure son lieu de vie mais aussi son cabinet de travail dans lequel il passe de longues heures à étudier les nombreux parchemins, manuscrits et documents divers se rapportant à l'histoire générale, locale (Romans et Dauphiné) et religieuse envoyés par ses correspondants de toute l'Europe. « *Il y avait au XVII^e siècle et au XVIII^e, comme de nos jours, des hommes étrangers aux vains bruits du monde ; ils vivaient dans une cellule, au milieu des chartes, des diplômes, des bulles, des rescrits, des pièces d'archives et d'actes de toutes sortes et de toutes provenances, les déchiffrant, les collationnant, les analysant, les traduisant, y puisant des lumières pour éclairer le passé [...] C'étaient les Bénédictins : ils se nommaient Mabillon, Montfaucon, Martène, Clémencet, Clément, etc., etc. M. U. Chevalier les rappelle : il fait depuis près d'un demi-siècle le même travail, dans sa vieille et hospitalière maison de Romans, à deux pas de l'église de l'antique abbaye de Saint-Barnard ; venu après eux, il les a continués et complétés, et, pour ce faire, il a tout vu, presque tout lu et analysé. Et si l'on a pu appeler le savant conservateur de notre Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, un bénédictin laïque, il n'est pas exagéré de dire de son élève et ami, M. le chanoine U. Chevalier, qu'il est un bénédictin séculier.* »⁴³

Travailleur infatigable, Chevalier décrit les préceptes qui ont guidé sa vie dans *Hygiène des gens de lettres* : « *Me levant à 4 heures ou 4 heures et demie, suivant la saison, j'arrivais toujours à avoir fait le tiers de ma journée de travail avant le petit déjeuner de 8 heures. Je reprenais à 9 heures et demie jusqu'à midi et ensuite de 4 heures à 7 heures. Disant ma messe à 8 heures, le premier tiers était partagé en deux parties et j'arrivais à 8 heures sans être fatigué. La journée de 24 heures était donc partagée très également en trois parties de huit heures chacune, l'une pour le travail, l'autre pour le repos, la troisième pour le sommeil. Le repos comprenait le temps des repas, la promenade, la récitation de mon office, le dépouillement de ma correspondance, les visites et autres menues occupations*⁴⁴. »

Alfred Dujet, secrétaire particulier d'Ulysse pendant plus de 20 ans a donné une courte description des lieux dans un compte rendu⁴⁵ : « *La salle*⁴⁶ *est vaste, peinte de couleurs sombres et peu ornée. [...] On n'est pas surpris de trouver ici deux bibliothèques ; la garniture de la cheminée particulièrement originale, est formée d'un alignement de cartons renfermant le manuscrit du Répertoire des sources historiques du Moyen-âge. [...] »*

³⁸ ADD, 2E27295 (notaire Maître Charles-Messance).

³⁹ Soit environ 47 000 € actuels (d'après le convertisseur INSEE <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>)

⁴⁰ Famille Kirwan, liée à la famille Giraud (ACR, Fonds Nuges, 153S192).

⁴¹ ADD, 4Q24/1517.

⁴² ACR, 1F23, vue 215(http://www.archives-ville-romans.fr/Ressources_en_ligne/les_habitants/recensements).

⁴³ Médiéval [sic], « Galerie contemporaine. – Un érudit dauphinois », *Les Alpes pittoresques*, n°49, 31 mai 1903, p.5.

⁴⁴ ACR, Fonds Ulysse Chevalier, 3S1.

⁴⁵ BASD, 1919, n°053, p.125-175.

⁴⁶. Il s'agit de la salle située à gauche de la terrasse.

L'hôtel particulier du 3 rue des Clercs reste le domicile d'Ulysse Chevalier jusqu'à sa mort dans la nuit du 26 au 27 octobre 1923.

■ Le siège de la société Dauphin Humbert II (1911-1939)

En octobre 1911, Ulysse Chevalier fonde l'association « Société Dauphin Humbert II » dans le but de « créer et conserver à Romans, un centre d'études locales et une bibliothèque destinée à les favoriser et qui sera ouverte à tous les chercheurs d'histoire dauphinoise⁴⁷. » Ses membres sont tous des proches du chanoine, notamment monseigneur Charles Bellet (vice-président), Jules Chevalier (secrétaire), Alfred Dujet (bibliothécaire). Le siège est fixé au domicile d'Ulysse.

En 1919, soucieux de faire perdurer son œuvre, Ulysse Chevalier cède à l'association sa maison (pour le prix de 8 000 francs) et sa bibliothèque en nue-propriété (la Société ne peut en prendre jouissance qu'au décès du vendeur). Monseigneur Bellet est chargé du dépôt de l'acte en l'étude de maître Charles-Messance le 28 avril 1919.

A partir d'octobre 1923, l'association devient pleinement propriétaire de la maison et de tous les documents qui y sont conservés, à savoir la bibliothèque d'Ulysse, celle de son cousin Jules (près de 10 000 volumes ont été transportés rue des Clercs après son décès en 1922), ainsi que la bibliothèque du chanoine Joseph-Hyacinthe Albanès (dont Ulysse avait poursuivi les travaux après son décès en 1895). L'ensemble des ouvrages représente alors environ 50 000 volumes. L'association entreprend de classer et inventorier cette vaste collection. Le travail de catalogage est terminé en 1929 permettant de mettre en valeur les richesses conservées. La bibliothèque est alors ouverte au public le jeudi après-midi. Le colonel Roux, président de la Société, rappelle que « nombre de ces ouvrages sont maintenant introuvables ou très rares et constituent une richesse intellectuelle et pour les érudits une mine inépuisable de renseignements ».

Le 13 octobre 1938, les membres de la société réunis en assemblée générale prononcent la dissolution de l'association et décident l'attribution de l'immeuble du 3 rue des Clercs à la ville de Romans. Sous la présidence d'Albert Magnard, une résolution votée à 52 voix contre 5, donne tous les pouvoirs à Paul Thomé de Maisonneuve pour procéder à la liquidation des biens. La bibliothèque est transférée à la ville de Grenoble⁴⁸ « selon le vœu » du chanoine s'il n'y a plus personne à Romans pour étudier ces œuvres. La donation de la maison à la ville de Romans est acceptée par délibération municipale le 24 novembre 1938, et déclarée d'utilité publique par arrêté de la Préfecture de la Drôme le 7 décembre suivant. L'acte est signé en l'étude notariale de Louis Bossan, successeur de maître François Charles-Messance en avril 1939. Une nouvelle description de la maison y est donnée : « [...] Au rez-de-chaussée, sur le quai, petit jardin, eau, divers locaux servant de bûcher, débarras, etc. Ce rdc est relié à l'étage supérieur par un escalier, une grille avec porte le sépare du quai. Au rez-de-chaussée, sur la rue et au-dessus des locaux ci-dessus, vaste terrasse refaite récemment, 5 grandes pièces dont 3 très vastes, 2 autres pièces servant de débarras dont une très spacieuse. Ces pièces, sauf les 2 dernières, prennent jour, soit sur le quai, soit sur le jardin, soit sur la terrasse. A l'étage supérieur, au couchant, 4 pièces dont une de grande superficie ; au levant 3 pièces dont une très grande et 2 autres plus petites pouvant être réunies en une seule (elles ne sont séparées que par un mince galandage). L'électricité est installée dans tout l'immeuble. Eau et gaz. [...] ». L'acte précise que « L'immeuble ne pourra être affecté qu'à l'installation de bibliothèque, dépôt d'archives historiques, réunions de sociétés d'un caractère exclusivement historique ou littéraire, conférences du même caractère, établissements de laboratoire scientifique ou recherches utiles de musée. [...] Dans les 5 salles du rez-de-chaussée, les rayonnages seront laissés, ils sont tout disposés pour installation de livres et de dossiers d'archives⁴⁹. »

⁴⁷ ACR, 3R3, lettre d'Ulysse Chevalier au maire de Romans, 2 juin 1923.

⁴⁸ ACR, 103W9

⁴⁹ ACR, 3R3

A compter de cette date, la maison du 3 rue des Clercs entre dans le patrimoine immobilier de la ville de Romans-sur-Isère.



Romans, les quais, 1909 (ACR, 1Fi476) ©Archives & Patrimoine Valence Romans Agglo

■ UN CENTRE DE RESSOURCES POUR L'HISTOIRE LOCALE

La commune est propriétaire du bâtiment à partir d'avril 1939. Toutefois, le projet d'y transférer les collections de la bibliothèque municipale va être ralenti par le contexte international.

■ Une rue dédiée aux services publics (XXe s.)

Les recherches menées dans les archives foncières ont révélé que l'histoire du 3 rue des Clercs était difficilement dissociable de celles des maisons voisines. En l'occurrence, les maisons sises aux 1 et 4 rue des Clercs (selon les numéros d'adressage actuels) sont régulièrement citées. Ces trois maisons constituent même au cours du XX^e siècle un « centre » de services publics au cœur du centre ancien de la ville.

Le 1 rue des Clercs (dit immeuble Chopin), est situé à l'angle des rues des Clercs et Sabaton actuelles. La parcelle est cadastrée A 431 en 1796 et F1270 sur le cadastre napoléonien. Propriété du notaire Barthélémy Vilate à la fin du XVI^e siècle, elle passe ensuite entre les mains de la famille Berhle (vers 1660), du procureur Antoine Guillaud (1701), de maître Antoine Le Gentil (1749), puis du juge de paix Joseph Pigeron (1799). A partir des années 1870, le bien est la propriété des familles Charles puis Chopin. Hippolyte Chopin (1853-1904), président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, est le fondateur d'un patronage destiné aux enfants des familles pauvres de Romans (dénommé « Patronage Saint-Hippolyte » en 1896). En 1930, la famille Chopin vend la maison à la ville de Romans⁵⁰. L'acte notarié décrit la composition du bâtiment : « un sous-sol avec entrée sur la façade principale, escalier intérieur en pierre, un rez-de-chaussée comprenant un grand vestibule d'entrée, quatre grandes pièces dont un grand salon Louis XV merveilleux de conservation avec parquet à bâtons rompus losangés en différentes essences de bois, un petit salon, une grande cuisine, une salle à manger, un cabinet de travail avec dégagement et un débarras, un premier étage comprenant 5 chambres, une chapelle, un étage de combles comprenant

⁵⁰ ACR, 1O114 (acte de vente du 21 novembre 1930).

des chambres de domestiques et des greniers ». Le tout représente une superficie de 246 m². La ville procède à des travaux pour améliorer le virage de l'angle de la place Sabaton et incorpore à la voie publique une partie de la maison.

Dès lors, plusieurs administrations publiques sont installées dans ces vastes locaux. Des services de l'Etat souscrivent des baux de location : la perception à compter de 1934⁵¹, l'office du Travail, à partir de 1945⁵². La ville installe surtout ici le commissariat de police entre 1954 et 1981. Antérieurement, les services de police étaient disséminés en plusieurs lieux : le bureau du commissaire à l'Hôtel-de-ville, la sûreté et le secrétariat dans des bâtiments distincts⁵³.

Le 3 rue des Clercs : A compter du 15 avril 1939, la commune de Romans a la pleine propriété et jouissance du bâtiment. Dès le mois de juillet 1939, Jacques de Font-Réaulx, archiviste départemental, s'enquiert auprès de René Barlatier, maire de la ville, des conditions du transfert de la bibliothèque communale et des archives dans la maison Ulysse Chevalier. L'archiviste s'inquiète du « *voisinage du collège [qui] malgré les précautions prises entraîne toujours des dangers d'incendie*⁵⁴ » pour les archives. Dans un premier temps, la mairie décide d'affecter le 3 rue des Clercs au bureau d'hygiène, à l'école de musique, au musée local et à une salle de conférences. Finalement, en septembre 1939, la bibliothèque municipale y est transférée. Il s'agit moins de préserver les collections de la proximité du collège, semble-t-il, que de libérer de l'espace dans le bâtiment servant de collège communal et d'hôtel-de-ville, réquisitionné par les services de santé.

Dans le contexte de guerre mondiale, la ville installe des services d'aide à la population et occupe les deux parcelles, 1 et 3 rue des Clercs réunis, sous la référence cadastrale BK387. Le bureau d'hygiène, le service de la défense passive, la Croix-Rouge (des permanences sont organisées pour confectionner des colis à destination des prisonniers) sont installés dans les locaux. En 1941, les caves sont spécialement aménagées en poste de secours de la défense passive. Une salle est également affectée à la Maison des jeunes.

Le 4 rue des Clercs (dit immeuble Dochier), déjà cité, est cadastré F1281 sur le cadastre napoléonien. La maison, remarquable par les sculptures de sa porte d'entrée, est successivement la propriété de la famille Bernard aux XVI^e et XVII^e siècles, puis de la famille Dochier au XVIII^e siècle⁵⁵. Elle passe ensuite dans les mains de Joseph-Pierre Valencien (1781-1852), licencié en droit, juge de paix, membre de la commission administrative de l'hospice, qui hérite de « *Jean-Baptiste Dochier, dont il passait pour être le fils naturel*⁵⁶ ». Elle est ensuite acquise par Joseph Guillot en 1863 puis Ulysse Chevalier en est propriétaire de 1894 à 1923, comme nous l'avons déjà signalé. Le devenir de la maison après sa vente à Joseph Marie Baron de Framond reste à étudier : elle a notamment accueilli un patronage de jeunes filles jusqu'au milieu du XX^e siècle.

⁵¹ ACR, 8W122

⁵² *Ibid.*

⁵³ ACR, 4W18.

⁵⁴ ACR, 3R3.

⁵⁵. Gabriel Dochier, procureur, puis Jean-Baptiste Dochier (1742-1828), avocat, membre de l'Assemblée législative et du Tribunal de Cassation, maire de Romans.

⁵⁶ In CHEVALIER (Jean-André-Ulysse, docteur), *Biographies, généalogies et armoiries romaines*, 1882 (ACR, 1FLR1766, vue 553).

■ La bibliothèque municipale (1941-1988)



La bibliothèque communale, années 1950-1960 (ACR, 2Fi131-132) ©Archives & Patrimoine Valence Romans Agglo

Les délibérations municipales mentionnent dès 1850 le projet de création d'une bibliothèque et d'un musée à l'initiative de M. Prosper Nugues⁵⁷. Mais il semble que l'ouverture d'une bibliothèque municipale date en réalité

⁵⁷ACR, 1D15, vue 19 (Délibération du 2 février 1850).

de novembre 1884. Elle est alors installée dans quatre salles au premier étage de l'Hôtel-de-ville à proximité des locaux destinés au collège communal. La commission de la bibliothèque compte notamment Ulysse Chevalier et Alphonse Nugues parmi ses membres.

La donation de l'immeuble de la rue des Clercs, à la condition expresse que sa vocation culturelle soit conservée, encourage le conseil municipal à y transférer les collections de la bibliothèque de la ville. Les fonds sont transférés en septembre 1939 mais, dans cette période troublée, la nouvelle bibliothèque municipale n'est inaugurée qu'en 1941. La même année, à l'occasion du centenaire d'Ulysse Chevalier, une plaque est apposée au fronton du bâtiment : « *Bibliothèque, archives et musée de la Ville de Romans. Immeuble remis à la municipalité par la société Dauphin Humbert II en souvenir du chanoine U. Chevalier, membre de l'Institut, qui habita et illustra cette maison. 13 - XII - 1941* ».

En 1948, la ville accepte un legs important de Mme Antonin Vallon dépositaire de la riche bibliothèque de son père Charles Mossant, « *bibliophile averti et généreux mécène pour les écrivains locaux [...], industriel à Bourg-de-Péage et ancien président de la société d'archéologie de la Drôme*⁵⁸ ». L'année suivante, la nouvelle salle de lecture est baptisée en sa mémoire en présence d'Henri et Maurice Argod, représentant la famille Mossant, le maire, les membres du conseil municipal, l'archiviste départemental de Font-Réaulx et la société des Amis de la bibliothèque. La bibliothèque compte alors 556 abonnés.

La revue municipale de l'époque présente la structure et son fonctionnement. Une salle de géographie et d'histoire locale est installée dans l'ancien bureau d'Ulysse Chevalier dans les années 1960 ; un laboratoire situé dans les sous-sols est mis à la disposition de l'association « Les chasseurs d'images et l'amical photo ciné réunies » et au mois de mars 1965, le conseil municipal délibère pour dénommer la bibliothèque en hommage à Ulysse Chevalier⁵⁹

Dès 1970, en raison de l'exiguïté des locaux et face à l'augmentation du nombre d'abonnés (2 200 inscrits en 1973), le bibliothécaire et archiviste municipal, M. Bourne, évoque le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque. Les fonds anciens des Archives sont alors stockés au premier étage du bâtiment. Les travaux d'agrandissement ne sont entrepris qu'après le départ du commissariat de police dans ses nouveaux locaux du quai Sainte-Claire en 1981. La superficie de la bibliothèque passe alors de 253 à 550 m² et un service d'archives est créé avec le recrutement de Martine Dubrana, archiviste diplômée en histoire, archivistique et paléographie en novembre 1981.

En décembre 1983, un projet de réhabilitation et d'occupation du bâtiment Fanal, quai Sabaton est présenté. Le transfert des collections est évoqué. Une journaliste du *Dauphiné Libéré* indique dans l'édition du 14/12/1983 que ce projet « *permettrait de libérer l'espace pour les archives qui se trouvent alors « en péril »*. *L'usage futur des locaux de l'actuelle bibliothèque n'a pas encore été débattu mais de toute façon ce bâtiment a été légué à la ville à condition qu'il conserve une vocation culturelle. Il pourrait donc servir aux archives* ». L'installation de la bibliothèque devenue médiathèque à Fanal a lieu en 1988.

⁵⁸ In BASD n°306 – mars 1950.

⁵⁹. Délibération du 6 mars 1965.

■ Les Archives de la ville (1981 à nos jours)



Les réserves des Archives de Romans en 2020 © photo Jean Delmarty - Archives & Patrimoine Valence Romans Agglo

Les premières années de fonctionnement du service, le personnel se consacre au dépoussiérage, tri, et classement des documents à conserver. Les archives sont déplacées des caves humides au premier étage du bâtiment, où cinq pièces sont affectées au service des Archives communales. Le récolement mentionne alors 600 mètres linéaires (ml) conservés.

Dans les années 1990, après le départ de la bibliothèque, le bâtiment est entièrement dévolu au service des archives mais les locaux ne sont pas fonctionnels et peu accessibles (les lecteurs doivent emprunter l'escalier sur les quais de l'Isère, puis un escalier en colimaçon pour accéder aux salles de consultation). La mairie envisage plusieurs scénarii : la construction d'un nouveau bâtiment en zone industrielle, un déménagement dans les bâtiments de l'ancienne gendarmerie, place du Chapitre, ou l'aménagement de la maison Chevalier en « *maison du Patrimoine et de l'histoire* ». Dans l'attente du choix définitif, des travaux d'aménagement permettent d'agrandir les locaux en novembre 1991. Le rez-de-chaussée se compose alors d'une salle de lecture où consulter les livres du fonds local, une salle de réunion et un espace réservé aux registres d'état civil. Mais le bâtiment original reste peu adapté à la conservation des Archives. La ville de Romans investit près de 4 millions de francs⁶⁰ pour d'importants travaux de rénovation et de restructuration du bâtiment en 1997. Le chantier, découpé en trois tranches sur 3 ans, rencontre des contraintes et difficultés techniques liées à la rénovation d'un bâtiment existant. Chaque tranche permet l'aménagement d'1 km linéaire de stockage, dans quatre

⁶⁰. Soit environ 880 000 euros.

réserves qui bénéficient des conditions requises pour la conservation (ventilation, température et hygrométrie). L'escalier extérieur permettant l'accès au bâtiment par le quai Ulysse-Chevalier depuis les années 1960 est supprimé et l'entrée des Archives se fait désormais par la rue des Clercs.

Les nouveaux locaux sont inaugurés le 20 mars 1999 en présence d'Henri Bertholet, maire de la ville et de Christiane Laffont, adjointe chargée des affaires culturelles et du patrimoine. Les archives du XIII^e siècle à nos jours occupent alors 1 100 ml sur les 3 kml de rayonnages équipés « *qui permettront d'envisager avec sérénité les vingt prochaines années*⁶¹. » La salle de lecture, dont le mobilier a été spécialement conçu, est décorée de dix œuvres du peintre romanais Charles Guigard (1922-1998).

En 2000, Martine Dubrana quitte son poste, remplacée par Eric Olivier-Drure puis Bénédicte de la Vaissière en 2011. Désormais doté d'un bâtiment adapté à la conservation du patrimoine écrit, le service des Archives développe ses missions de collecte, classement et valorisation des fonds romanais. En 2005, 80 m. lin. provenant d'archives anciennes de la ville (XIII^e-1789) et du fonds hospitalier (fin XII^e siècle – années 1970), en dépôt aux Archives départementales depuis 1861, sont réintégrés. Les archives historiques de Bourg-de-Péage (95 ml du XVI^e siècle aux années 1940) sont déposées en 2010. Les fonds s'enrichissent également du don ou dépôt de fonds d'origine privée prestigieux, comme ceux des tanneries Roux (2005) ou de la famille Nugues (2013). Lors du dépôt de ses archives, Joël Roux rappelait que « *la maison des Archives communales de Romans abrite désormais le patrimoine des Tanneries Roux. Elle appartenait, par le passé, au chanoine Ulysse Chevalier, fils d'Augustine Roux, elle-même fille du fondateur des Tanneries, en 1803, Emile Roux. Les archives des Tanneries Roux réintègrent donc le berceau familial* ».

Une programmation soutenue permet enfin de valoriser ces différentes collections. Il faut signaler ici l'exposition sur la Première Guerre mondiale, labellisée Centenaire en 2014, ou celle sur le 500^e anniversaire du Chemin de Croix et Calvaire des Récollets, en 2016. En 2008, le service met en ligne son premier site Internet, à l'instar de Grenoble, Saint-Etienne ou Lyon. Plus de 82 000 documents sont alors consultables virtuellement. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la ville de Romans adhère au service commun des Archives de Valence Romans Agglo. Le fonds d'archives et le bâtiment restent propriété de la ville. Le personnel (4 agents) a été transféré à la communauté d'agglomération. Le service Archives et Patrimoine sous la responsabilité de Julien Mathieu est désormais composé de 13 agents répartis dans 3 unités (Collecte réglementaire / Bibliothèque, conservation et traitement / Publics et valorisation) établis sur deux sites (Latour-Maubourg à Valence et rue des Clercs à Romans).

■ Conclusion

Il est rare de pouvoir retracer l'histoire d'une maison riche de plus de 500 ans d'histoire, à partir de sources essentiellement conservées en son sein. Celle-ci fut le refuge d'un illustre érudit et des précieux ouvrages et documents collectés au cours de ses recherches scientifiques.

Depuis plus d'un siècle, grâce à Ulysse Chevalier, cette maison est devenue un écrin pour le patrimoine écrit de Romans-sur-Isère : une maison pour l'Histoire.

⁶¹ Marc Fayette, architecte municipal en charge du projet dans Romans Mag, 1999 (ACR, 13Per).